

4 Politique

Parlement

Le Sénat adopte deux projets de loi

C.G.K

Libreville/Gabon

LES sénateurs étaient en séance plénière, lundi,

UN/Forum citoyen

A la recherche des voies et moyens pour l'alternance

C.O.

Libreville/Gabon

L'UNION nationale (UN) a organisé samedi dernier, au "Noé Palace", dans le 1er arrondissement de Libreville, un forum citoyen qui avait pour thème générique, "la feuille de route pour l'alternance". Pour les responsables de ce parti politique qui se réclame de l'opposition, cette journée avait pour objectif de débattre de la problématique de l'alternance dans la perspective de la Présidentielle de 2016. Pour les leaders de l'UN, cette rencontre s'inscrit dans une vision prospective, globale et inclusive. Ces assises ont vu la participation des plusieurs personnalités de l'opposition.

Quatre sous-thèmes ont été abordés à cette occasion, à savoir : "De la nécessité de l'alternance", par Paul Marie Gondjout ; "Des mécanismes et moyens pour y aboutir", par Raphaël Badéga Lendoye ; "De la responsabilité citoyenne dans la quête de l'alternance", par Estelle Ondo ; et "De la prochaine élection présidentielle", par Casimir Oye Mba.

Dans son mot introductif, le président de l'UN, Zacharie Myboto, a précisé que cette journée est celle de l'expression de la réflexion du citoyen sur l'état et l'avenir du Gabon qui, a-t-il dit, est très malade. "L'UN a vocation à gouverner le Gabon, dans l'unité, la responsabilité, le patriotisme et la justice à la faveur d'une alternance véritable".

Parfois houleux, les débats sur les sous-thèmes ont tourné autour de la nécessité d'une alternance et de ses implications éventuelles sur la vie politique,

dans l'hémicycle Georges Rawiri. L'ordre du jour portait, entre autres, sur l'adoption de deux textes législatifs ayant fait l'objet en amont d'un examen mi-

économique et sociale du pays.

Les exposants et autres intervenants n'ont pas manqué de passer en revue le corpus juridique et le mécanisme institutionnel des élections. Aussi, l'UN a-t-elle procédé à l'identification des obstacles entravant la prise d'initiatives citoyennes. Elle a dégagé les voies et moyens pouvant réparer ce manquement. Cette rencontre a également été l'occasion d'ouvrir des pistes de réflexion sur les réformes à entreprendre pour garantir la transparence électorale dans la perspective de la prochaine Présidentielle, envisageant même un boycott de l'UN, si les choses ne vont pas dans le sens d'une transparence électorale.

Au terme des travaux les participants ont proposé entre autres : l'unification des partis politiques de l'opposition ; l'occupation du terrain politique ; la nécessité de se doter des moyens de communication qui couvrent l'ensemble du territoire national ; soigner les mécanismes et les outils qui permettront l'avènement de l'alternance ; s'impliquer davantage dans le social ; impliquer la société civile dans les projets à venir ; etc.



Photo : C.O.

Mme Paulette Missambo, vice-présidente de l'UN et présidente du comité d'organisation du Forum Citoyen.

nutieux au sein de la Commission des Lois et des Affaires administratives, chargée des droits de l'Homme du Sénat.

Il s'est agi, d'une part, du projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°0002/PR/2015 du 29 janvier 2015 portant modification de certaines dispositions de la loi n°24/96 du 6 juin 1996 relative aux partis politiques, modifiée par la loi n°016/2011 du 14 février 2012. Et d'autre part, du projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°0001/PR/2015 du 29 janvier 2015 portant modification et suppression de certaines disposi-

tions de la loi 13/96 du 15 avril 1996 portant création du Conseil national de la démocratie (CND).

Après quelques chassés-croisés, les sénateurs, en l'occurrence ceux de la majorité, ont adopté à main levée ces deux textes législatifs, à l'exception du groupe parlementaire de l'opposition présidé par Jean Eyeghe Ndong.

Les modifications apportées dans plusieurs articles de la loi relative aux partis politiques, s'inscrivent dans le "Programme administration du Territoire". Les principaux objectifs sont : "l'assouplissement des sanctions frappant les membres



Photo : Ngoubilli

Les sénateurs de la majorité présidentielle ont voté, à l'unanimité, toutes les lois soumises à leur appréciation.

fondateurs ou dirigeants d'un parti politique"; "l'introduction des nouvelles mesures en faveur du renforcement des libertés démocratiques"; "ainsi que le renforcement de la protection des institutions de la République".

Quant à la suppression et

autres modifications ayant été apportées dans certaines dispositions de la loi portant création du CND, elles relèvent de la volonté du gouvernement, sur instructions du chef de l'Etat, de restructurer et de redynamiser le CND.

SUNU Assurances



L'assurance d'être en de bonnes mains où que vous soyez

Dans la vie, nous avons besoin de gens qui nous tendent la main, nous donnent un coup de main ou nous aident à prendre notre bonheur en main. **SUNU Assurances s'engage à être toutes ces personnes à nos côtés, près de chez nous dans 11 pays d'Afrique.** Pour travailler, vivre, avancer en toute sérénité, SUNU Assurances nous assure d'être en de bonnes mains.

SUNU Assurances Vie Gabon, Avenue du Colonel Parant BP 2137 Libreville
Tél. : (241) 01 74 34 34 / Fax : (241) 01 72 48 57
E-mail : gabon.sunuvie@sunu-group.com / Site web : www.sunu-group.com



Notre métier, l'assurance.

Bénin - Burkina Faso - Cameroun - Centrafrique - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Mali - Niger - Sénégal - Togo



Des personnalités de l'opposition présentes au forum de l'UN.

Photo : C.O.